

Retrait du projet de loi « Travail » El Khomri Ni amendable ni négociable !

**Travailleurs, étudiants, lycéens, citoyens :
MOBILISONS NOUS !**

Avec près d'un million de signatures de la pétition "Loi Travail, Non Merci !", la très forte mobilisation citoyenne a déjà fait reculer ce projet de Loi dont l'examen est reporté de quelques semaines.

La Loi Travail c'est, entre autres choses :

En cas de licenciement illégal, l'indemnité prud'homale est plafonnée à 15 mois de salaire	Une entreprise peut par accord, baisser les salaires et changer le temps de travail	
Plus de minimum de dommages et intérêts en cas de licenciement injustifié	Les 11 heures de repos obligatoires par tranche de 24 heures peuvent être fractionnées	Il suffit d'un accord d'entreprise pour que les heures supplémentaires soient 5 fois moins majorées
Les apprentis mineurs pourront travailler 10 heures par jour et 40 heures par semaine	La durée du congé en cas de décès d'un proche (enfant, conjoint-e, ...) n'est plus garantie par la loi	Une mesure peut être imposée par référendum contre l'avis de 70 % des syndicats
Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de difficultés économiques	Les accords d'entreprise pourront déroger à la Loi	Après un accord, un salarié qui refuse un changement dans son contrat de travail peut être licencié

<http://loitravail.lol/>

SUD éducation Alsace appelle à la grève le 9 mars

- à Strasbourg : manifestation à 13h30 place Kléber
- à Mulhouse : barbecue revendicatif à 11h square du général de Gaulle, (en face de la sous préfecture) et manifestation à 14h square de la Bourse.

Face au projet de « loi Travail », dès le 9 mars, organisons la riposte.

Le 9 mars, le conseil des ministres devait examiner le projet de loi présenté par la Ministre du Travail. **Ce texte constitue une attaque sans précédent contre le code du Travail et la protection qu'il offre aux salarié-e-s.** Bien que concernant d'abord les salarié-e-s du privé, cette loi ne tarderait pas à avoir des conséquences dans les trois fonctions publiques. Nos conditions de travail se dégradent de plus en plus, les collègues en situation de souffrance au travail et de burn-out sont de plus en plus nombreux dans l'Éducation nationale, Nous ne pouvons l'accepter !

Si cette loi est adoptée elle marquera un recul social d'ampleur depuis les cent dernières années de luttes des travailleurs-euses pour conquérir des droits.

Devant l'ampleur de l'attaque, la mobilisation se précise. Après le succès de la pétition « Loi Travail : non merci ! », de nombreuses manifestations se préparent pour le 9 mars, à l'initiative notamment des organisations de la jeunesse (dont Solidaires étudiant-e-s). Même si, dans l'espoir de couper court à la mobilisation, le gouvernement a repoussé de 15 jours la présentation du projet de loi en conseil des ministres, ce doit être une étape importante dans la construction du rapport de forces. Dans une période de mobilisations déjà programmées (SNCF, RATP, La Poste, fonction publique...), il s'agit de construire la convergence des luttes, dans un vaste mouvement interprofessionnel pour obtenir le retrait total du projet.



SUD éducation Alsace appelle à la grève le 9 mars

- à **Strasbourg** : manifestation à 13h30 place Kléber
- à **Mulhouse** : barbecue revendicatif à 11h square du général de Gaulle, (en face de la sous-préfecture) et manifestation à 14h square de la Bourse.

Il n'y a rien à négocier, rien à aménager ! Retrait du projet !